



# Coraf Action

N° 35

LETTRE D'INFORMATION POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE



Boulangerie pilote fabriquant le pain riche et les pâtisseries à l'Institut de technologie alimentaire.

## Biotechnologie, quand tu nous tiens !

IDENTIFIER LES GÈNES À PARTIR D'UN donneur, les transférer à un nouvel hôte et faire régénérer un organisme vivant entier à partir d'une cellule génétiquement modifiée, telles sont les prouesses de cette technique de clonage, appelée biotechnologie moderne, qui permet de mieux faire la sélection et la transformation génétiques que les gens font déjà. En 2003, dix-huit pays ont cultivé environ soixante-huit millions d'hectares de plantes génétiquement modifiées, dont cinquante-cinq pour cent de soja, vingt pour cent de coton, quinze pour cent de colza et dix pour cent de maïs. Au moins quatre-vingts des produits pharmaceutiques actuels proviennent d'organismes génétiquement modifiés. En Argentine, la culture du soja transgénique a rapporté deux milliards sept cent cinquante millions de francs CFA en 2002. Certains affirment alors déjà qu'elle se présente comme un outil indispensable à un système de gestion des cultures et de lutte contre les maladies et à l'accroissement de soixante-quinze pour cent de la production agricole d'ici 2020 pour pouvoir faire face à la forte croissance de la population africaine, objectif que les méthodes classiques, à elles seules, ne peuvent permettre d'atteindre. C'est pour s'en assurer qu'à la fin de 2004, l'Association africaine du commerce des semences (AFSAT), l'International Fertilizer Development Center, le Réseau coton du CORAF/WECARD et l'Union nationale interprofessionnelle des semences du Sénégal (UNIS) se

## Revenir aux céréales et légumineuses sans détours

EN DÉLAISSANT PENDANT LONGTEMPS la culture des céréales et des légumineuses au profit des produits alimentaires importés, le Sénégal s'est inconfortablement installé dans une situation d'insécurité alimentaire. Jusqu'en 2003, la production agricole nationale pouvait juste satisfaire la moitié de tous les besoins alimentaires. Près de trente pour cent des importations annuelles sont uniquement constitués de riz et de blé, soit neuf cent quatre-vingt dix mille tonnes de riz qui coûtent aux contribuables quatre-vingt cinq milliards de francs CFA. Aussi le « record » de premier pays importateur d'Afrique de l'Ouest lui revient-il de fait. Du coup, la ba-

lance commerciale, la balance des paiements ainsi que les opportunités d'emplois et de revenus en ont pris un sacré coup. Donc, il était de bon ton que les programmes de recherche de l'Institut de technologie alimentaire (ITA) s'orientent vers la levée des principales contraintes à leur consommation, parmi lesquelles la pénibilité des opérations de transformation, la perte du savoir-faire et la faiblesse de la diversité des préparations alimentaires surtout en zone urbaine.

Sans tambours battant, les chercheurs et techniciens de l'atelier sur les céréales et légumineuses de l'ITA

Suite à la page 3

sont rencontrés pour échanger sur l'utilisation possible de la biotechnologie et de la biodiversité dans la production semencière et l'amélioration du cotonnier.

Chercheurs, producteurs, vulgarisateurs et représentants de l'Union économique et monétaire Ouest africaine et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique ont constaté la réduction de vingt pour cent des attaques des larves de lépidoptères et des traitements phytosanitaires sur le coton Bt, expérimenté en Afrique du Sud par le CIRAD, suivie d'une meilleure évolution du rendement. Ils ont également relevé que la sécurité de l'alimentation humaine et animale, l'impact sur l'environnement, l'impact économique et l'impact social préoccupent les gens, d'où la nécessité de disposer d'une législation harmonisée par zone écologique s'inspirant du protocole sur la biosécurité de Carthage conçu pour minorer les risques de la biotechnologie. Ainsi, ils suggèrent que l'étiquetage des produits soit compréhensible des analphabètes à l'instar de ce qui se fait ailleurs comme aux Etats-Unis, que les variétés africaines soient enregistrées pour éviter qu'elles reviennent aux sociétés multinationales assurant leur transformation, que les informations sur le marché des OGM disponibles au Centre d'échange et de prévention des risques biotechnologiques soient partagées. Ils proposent aussi que les tests qualitatifs et quantitatifs, qui permettent l'isolement des variétés d'OGM des variétés conventionnelles, soient institués et rigoureusement respectés pour la préservation de l'identité génétique des semences, les travaux actuels de l'OCDE sur les normes semencières allant en fait dans cette direction, que de nouvelles compétences soient acquises en communication qui, en la matière, doit être démonstrative et non émotionnelle.

Concernant le cotonnier, la plateforme préconisée aux SNRA commence, d'abord et avant toute chose, par s'approprier la nouvelle technologie afin d'acquérir beaucoup de connaissances, de mieux informer les populations et les décideurs, ensuite

d'emmener les chercheurs à solliciter rapidement les autorisations nationales nécessaires à leurs expérimentations comme ceux du Burkina Faso, enfin de prendre des dispositions de protection des germoplasmes avant toute négociation de transformation des produits africains.

---

**Contact :** Marcel Chijioke Nwalozie  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : marcel.nwalozie@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

*Suite de la première page*

n'ont pas fait dans la dentelle, en mettant au point des technologies adaptées de stockage et de conservation de ces deux denrées qui réduisent les pertes après-récoltes et améliorent la qualité de leurs grains : fûts métalliques hermétiques de 50 à 210 litres, dans lesquels les grains ne s'infestent pas, peu d'oxygène et beaucoup de gaz carbonique tuant les insectes par asphyxie ; des techniques de traitement simples et adaptées, tels le mélange d'oxyde de calcium et de cendre de bois et la torréfaction (grillage) des grains, permettent de lutter contre les bruches du niébé (*Vigna unguiculata*). Les caractéristiques physico-chimiques et technologiques de trois variétés de mil — Thialak, Souna III et Sosat C — ont été également déterminées et leur aptitude à donner des produits de consommation courante — couscous, *araw* (granulés) et pain — a été évaluée et testée en laboratoire et auprès des consommateurs.

Des procédés de décorticage et de mouture par voie sèche ont été dé-

veloppés pour conserver les produits finis plus de six mois, alors que les méthodes traditionnelles ne le pouvant qu'une journée. Les spécifications techniques de produits de mouture — mil brisé, *sanxal* (farine), brisures, farines de roulage et de panification — ont été également déterminées et des fiches techniques élaborées.

### Des équipements à énergie solaire et à gaz

Une farine de niébé fermentée, servant à fabriquer des beignets salés (*akara* en wolof), dont la préparation traditionnelle est particulièrement fastidieuse, a été mise au point. La fermentation a l'avantage de réduire sensiblement les facteurs de flatulence (dégagement de gaz) et de donner un produit très facile à utiliser. Les tests d'acceptabilité, effectués auprès de certains ménages et structures hôtelières, se sont avérés très satisfaisants. Des produits à base de niébé grillé (farine et semoule) ont été développés et des procédés de fabrication artisanale et semi-industrielle mis au point. Ces farines sont essentiellement utilisées pour fabriquer des aliments de complément et pour servir de produits de substitution à la pâte d'arachide dans certaines préparations culinaires.

Comme si cela ne suffit pas, un épierreur à céréales a été adopté à l'usage semi-industriel et vulgarisé au Sénégal, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Il élimine le sable et les pierres qui peuvent se retrouver dans les produits finis et ternissent leur qualité aux yeux des consommateurs. Un granulateur a aussi été développé qui agglomère mécaniquement la farine de mil en couscous et en granulés. Conçue et testée avec Techniques industries, le partenaire privé, cette invention, déjà brevetée et actuellement diffusée, enraye l'handicap du mil d'être dépourvue de gluten (protéine conférant l'élasticité à la farine de blé) contrairement au blé. Des équipements à énergie solaire et à gaz, adoptés et transférés, sèchent les produits céréaliers, tels le couscous et le granulé. Deux prototypes de séchoir, de type Attesta Fac 2000, ont été transférés du Burkina Faso et du Mali, où ils sont utilisés sur d'autres produits avec succès. Un

autre prototype de séchoir rotatif à gaz, Serag, plus spécifique aux produits roulés, est en train d'être finalisé. De même, un tarare à céréales, adapté au calibrage mécanique des produits de mouture — farine et brisures — et des produits roulés — couscous et *araw* —, complète la panoplie des résultats de l'Institut.

### Pains de farines composées dans les capitales régionales

Galvanisés, les chercheurs et les techniciens ont encore développé des aliments de complément, comme les farines faites de céréales locales ainsi que des produits extrudés dans le cadre du Projet petit déjeuner scolaire (PDS). Ils ont amélioré des recettes traditionnelles adaptées aux modes de consommation actuels et mis au point de nouvelles recettes de mil, de maïs et de niébé pour diversifier les repas et inciter les citoyens — quarante pour cent de la population — à consommer plus de céréales et de légumineuses locales.

Une fois ce gigantesque travail scientifique fait, les chercheurs et techniciens se sont, enfin, engagés dans la formation des techniciens du secteur sur le stockage des céréales et des légumineuses et la protection des stocks, des opérateurs privés sur les activités de transformation primaire, dans l'assistance aux Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries, dans l'installation d'unités de transformation semi-industrielle pour le compte du secteur privé, dans le transfert de technologies dans les pays de la sous-région.

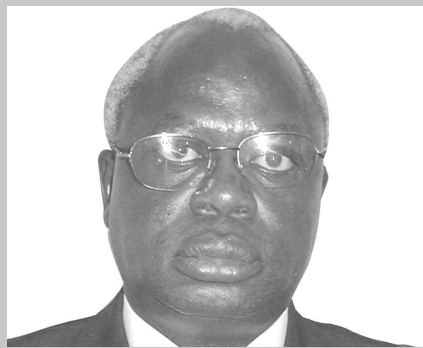
En outre, ces recherches ont débouché sur la création de partenariats avec des institutions de recherche, des structures politiques et des organisations des acteurs de la filière, ce qui a favorisé la démarche participative dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de recherche et des conditions de transfert des résultats. Ces partenariats ont contribué à promouvoir ces produits sur le plan national et international : présence des produits des entreprises semi-industrielles et industrielles dans les boutiques de quartier, les marchés, les grandes surfaces, les stations de service et les kiosques en ville, etc.,

## Chevaliers d'Afrique

Quand des Africains déshonorent l'Afrique par le pouvoir de la guerre, d'autres l'honorent par le pouvoir du savoir. Aujourd'hui encore, plus exactement le 5 janvier 2005, une vingtaine de personnalités du milieu universitaire burkinabè ont été élevés au grade d'Officiers ou de Chevaliers de l'Ordre international des palmes scientifiques du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES). Parmi les heu-



Docteur Paco Sérémé, secrétaire exécutif du CORAF/WECARD.



Docteur Michel Sédogo, président du Comité scientifique et technique du CORAF/WECARD.



Docteur Konaté Gnissa, représentant du Comité scientifique et technique du CORAF/WECARD au groupe de travail sur la planification de la biotechnologie et de la biosécurité.

reux récipiendaires figuraient les docteurs Paco Sérémé, Michel Papaoba Sédogo et Konaté Gnissa, des chercheurs émérites, élevés au grade de Chevaliers.

La communauté scientifique, regroupée au sein du CORAF/WECARD, en est d'autant plus fière que docteur Paco Sérémé, phytopathologiste, est l'actuel secrétaire exécutif de cette Association internationale, docteur Michel Papaoba Sédogo, agrépédologue à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) du Burkina Faso, est l'actuel président de son Comité scientifique et technique, docteur

Konaté Gnissa, virologue au laboratoire de phytovirologie de Kamboisé de l'INERA, a représenté ce Comité dans le groupe de travail sur la planification de la biotechnologie et de la biosécurité devant aboutir à l'élaboration du Programme de biotechnologie et de biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre. Tous ont reçu leur décoration, le 22 juin 2005, dans l'enceinte de la présidence de l'Université de Ouagadougou, devant un parterre d'invités de marque.

développement de services de restauration utilisant les produits locaux, exportation des produits traditionnels vers l'Europe et l'Amérique, émergence d'unités de transformation semi-industrielle des mêmes produits, fabrication de pains à partir de farines composées dans certaines

boulangeries des capitales régionales.

**Contact :** Ndèye T. T. Doumouya  
ITA, BP 2765, Dakar, Sénégal  
Tél. : (221) 859 07 07  
Fax : (221) 832 82 95  
E-mail : ita@sentoo.sn

## Elevage

# Les fruits mûrs de vingt-cinq ans de recherches tombent

**E**TAIT-CE FRANCHEMENT UNE SURPRISE les considérables ressources et efforts investis durant les années 70 pour se débarrasser de la mouche tsé-tsé vecteur de la trypanosomiase et réduire ses méfaits en Afrique au Sud du Sahara ? Non. Le défrichage des forêts, la destruction des réservoirs sauvages et le saupoudrage terrestre et aérien n'étaient-ils pas finalement considérés comme potentiellement nuisibles à l'environnement ? Le traitement chimique aux trypanocides tout comme aux quelques autres produits n'ont-ils pas au bout du compte provoqué la résistance du vecteur ? Les probabilités de trouver des vaccins efficaces pour protéger les millions d'animaux non résistants n'ont-ils pas reculé comme un mirage ? Désespérant. Car la situation, qui appelait leur utilisation, est toujours la même, presque inamovible. Un Africain de l'Ouest et du Centre, rap-

pelons-le, consomme entre sept et treize kilos et demi de produits laitiers par an, alors qu'un Africain de l'Est en consomme soixante cinq kilos par an. Dans les années 80, l'Afrique de l'Ouest seule s'accaparait de soixante pour cent des importations annuelles de produits laitiers de l'Afrique au Sud du Sahara, soit deux cent dix milliards de francs CFA. Et cette tendance risquait d'être durable si la production locale n'était pas augmentée, la nutrition et la productivité n'étaient pas améliorées, les maladies combattues, la croissance démographique vertigineuse et l'urbanisation effrénée maîtrisées, les revenus des producteurs et les prix sur le marché relevés, le soutien des partenaires financiers n'était pas renforcé, l'impact de la recherche-développement démontré, les gaps informationnels et communicationnels n'étaient pas rétrécis, etc.

Ces enjeux et défis ont amplement justifié la création de l'African trypanotolerance livestock Network (ATLN) par l'International Livestock Centre for Africa (ILCA), l'International Laboratory for Research on Animal Diseases (ILRAD), l'International Trypanotolerance Centre (ITC), tous préoccupés par le caractère non durable de l'industrie des produits d'importation à côté des potentialités des races locales de petits ruminants résistants. Les mêmes raisons ont suscité la nécessité de la création du Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone sub-humide (CIRDES) préoccupé par la caractérisation moléculaire de la trypanotolérance chez la *Ndaama*, la chèvre WAD et le mouton Djallonké. Pour ne citer que leur exemple, l'ITC et le CIRDES ont fait faire de grands bonds à la recherche sur la détermination du contexte socioéconomique d'élevage de ces animaux. Les récentes initiatives, le Programme concerté de recherche-développement en élevage (PROCORDEL) et le Programme d'initiative régionale soutenu par l'Union européenne, la Global Initiative – Livestock and the Poor (GI-LSP) soutenu par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Partnership for livestock development de la Banque mondiale et le Global poverty mapping study du Department for International Development (DFID) ont davantage démontré l'existence des liens entre les entreprises du secteur, les activités économiques et l'amélioration des conditions de vie dans les pays du Tiers-monde. Vingt-cinq ans après, l'ITC et le CIRDES, bases-centres du CORAF/WECARD, se sont fait un point d'honneur de devoir rendre compte, avec l'appui du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), des résultats de recherche à travers leur conférence internationale/régionale, tenue en fin 2004, à Banjul. Avec de nombreux invités, ils ont débattu de la contribution de l'élevage à l'amélioration des conditions de vie, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la préservation de l'environnement, mais également de la récente histoire du financement et des mécanismes d'appui de la recherche,

### La voix des ministres

En marge de la conférence internationale/régionale sur les résultats de vingt-cinq années de recherches sur l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre, tenue à Banjul, en fin 2004, les ministres de l'agriculture et de l'élevage de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Sénégal et de la Sierra-Leone se sont retrouvés seuls. A l'issue de cette rencontre, ils ont déclaré que :

- l'International Trypanotolerance Centre mette en place un système de coordination permettant de mieux répondre aux besoins des pays et que son mandat soit renforcé au niveau sous-régional,
- l'ITC renforce ses liens avec les Systèmes nationaux de recherche agricole membres, particulièrement ceux des pays en situation de post-conflit armé,

- leur engagement se matérialise par la mise en place d'un Conseil des ministres des pays de l'ITC chargés de l'orientation politique et de l'appui à ses recherches de financements,
- leur engagement se concrétise davantage en contributions financières provenant des budgets nationaux de leurs pays afin de faciliter la mise en oeuvre des programmes de recherche du Centre,
- qu'un engagement fort sera apporté aux initiatives de l'ITC, tels le Projet régional d'intégration actuellement proposé à l'Union européenne pour financement de la part d'ITC et du CIRDES et sous le parapluie de l'Union économique et monétaire Ouest africaine, ainsi que le Programme de conservation endogène des races locales déjà soumis à financements au GEF et à la Banque africaine de développement.

des contraintes et des opportunités dans les fermes agricoles, des stratégies de développement (voir encadré), de la contribution du secteur à la mise en oeuvre du Millennium Development Goals et des enjeux futurs.

**Contact :** Dady Demby  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : dady.demby@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

*Le prochain article traitera des conclusions.*

## Productivité agricole : vaste programme

**A**U CORAF/WECARD, LES INITIATIVES ne manquent pas. Une de plus vient de voir le jour pour permettre l'adoption des domaines prioritaires définis dans le Plan stratégique de coopération agricole (SPCA) et de choisir les quelques produits et technologies-clés de sa mise en oeuvre. Le Programme inter-Etats de productivité agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (MAPP), c'est son nom, est adopté à l'issue d'un atelier regroupant, en fin novembre 2004, à Abuja, les représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté économique de l'Afrique centrale, du Forum pour la recherche agricole en Afrique et du CORAF/WECARD.

Compte tenu des propositions de réforme des mécanismes de financement des Systèmes de génération et d'adoption des technologies agricoles en Afrique, celles suggérées par le CORAF/WECARD consistent à ce que ces mécanismes soient adaptés et flexibles, compétitifs, souteneurs et innovants, intégrateurs des priorités. Ce Programme attend du NEPAD qu'il renforce les Systèmes

nationaux de technologie agricole, leurs liaisons et leur osmose avec les marchés extérieurs et les systèmes de développement technologique.

Il est donc convenu, à l'échelle nationale, de s'appuyer sur chaque Etat pour constituer un point focal national du Programme de concert avec tous les acteurs agricoles, un comité national de pilotage chargé d'entériner le programme de travail et le budget annuels, de suivre et d'évaluer les activités menées au sein de chaque Etat, de donner sa caution aux rapports à soumettre aux grandes institutions et agences et de nommer son coordonnateur national. Une fois nommé, ce dernier doit s'atteler notamment à rendre compte au comité national de pilotage et préparer les rapports du pays hôte. A l'échelle sous-régionale, le suivi et l'évaluation du MAPP, la nomination du coordonnateur sous-régional, la convocation des coordonnateurs nationaux et autres partenaires, l'installation et le fonctionnement du comité sous-régional de pilotage incombent au CORAF/WECARD. L'atelier admet, dans la foulée, indispensable l'appui politique et institutionnel de la CEDEAO — incluant la Mauritanie non membre — et de la CEMAC dotées chacune d'un point focal du Programme. A l'échelle régionale, la coordination avec le NEPAD de la mise en oeuvre est confiée au FARA, ainsi que le suivi et l'évaluation du MAPP, la mise en place du comité régional de pilotage chargé d'approuver la planification sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre et les différents rapports et de rendre compte à l'Assemblée générale du FARA.

### La porte à deux battants

Ce grand Programme est d'importance contributive aux conditions de vie et à la sécurité alimentaire qui se dégradent de jour en jour en Afrique sub-saharienne. On ne cessera jamais de rappeler — tant que cela durera — que la plupart des Africains vit au-dessous du seuil de pauvreté et dépend encore disproportionnellement de l'aide alimentaire ; le rapport sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement a déjà indiqué que

l'indice de développement humain a stagné entre 0,275 et 0,499, durant les 26 dernières années ; les Africains de l'Ouest et du Centre ont la plus courte espérance de vie, le plus bas niveau d'éducation et de produit national brut par habitant et la croissance démographique la plus élevée. Et l'ironie d'on ne sait quel sort voudrait que l'Asie de l'Est se soit extraite de l'extrême pauvreté, le monde arabe, l'Amérique latine et les Caraïbes s'en sortiront en 2015, en revanche l'Afrique n'y parviendra qu'en 2147 (!), et le chemin sera long et dur.

Le NEPAD n'a-t-il pas reconnu ce que tout le monde savait déjà : l'impérieux besoin vital de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles comme étant la porte à deux battants qui s'ouvre sur la croissance économique ?

**Contact :** Marcel C. Nwalozie  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : marcel.nwalozie@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

## CORAF/WECARD Le Réseau forêt reconstitué

**L**E MANQUE CRIARD DE FINANCEMENT et la rareté manifeste des ressources humaines, ne tient-on pas là les raisons ayant provoqué la léthargie et confiné dedans le Réseau associatif de recherche sur la forêt et l'agroforesterie du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles ? Cette interrogation a sonné à la fois comme une prise de conscience et un cri d'alarme dans la tête de la trentaine de participants à sa troisième Assemblée générale tenue à Kribi, dans la province camerounaise du Littoral, du 19 au 22 janvier 2005. Ils représentaient les dix Systèmes nationaux de recherche agricole membres, les partenaires scientifiques et techniques et les partenaires financiers déplacés pour « faire renaître de ses

### Le Réseau tel qu'il est maintenant organisé

Le Secrétariat exécutif, qui a été élu pour trois ans pour conduire la destinée du réseau, est composé :

du coordonnateur du réseau : Dr Mathurin Tchatat, Cameroun  
du coordonnateur de zone du Sahel : Dr Ibrahima Ndiaye, Mali  
du coordonnateur d'Afrique centrale : Dr Bernard Foahom, Cameroun  
du coordonnateur d'Afrique de l'Ouest côtière : Pr Joseph J. Owonubi, Nigeria

*cendres* » leur Réseau, mais aussi pour échanger sur sa place dans les initiatives sous-régionales actuelles. Pourtant, les membres du réseau CORAF-forêt, tel qu'il s'appelle maintenant, ont constaté l'existence d'opportunités de financement et de possibilités de collaboration ou de partenariat internationaux. C'est les raisons pour lesquelles, l'issue de cette cruciale rencontre a été consacrée à proposer que les capacités des chercheurs en rédaction de projets bancaires soient renforcées, les projets concrets de collaboration proposés

par les organismes internationaux et partenaires au développement soient retenus pour examen, les nouveaux organes et directions du réseau (voir encadré) soient entérinés, le recours aux experts du réseau dans les consultations et prestations de service pour le financer partiellement soit envisagé, le soutien sans failles du Secrétariat exécutif de l'Organisation sous-régionale soit sollicité. Deux projets prioritaires sur les recherches forestières pour la sécurité alimentaire et la meilleure gestion des ressources naturelles et sur la surveillance des écosystèmes et l'aide à la prise de décision sont retenus pour la zone sèche d'Afrique de l'Ouest et du Centre ; pour la zone de forêt dense humide, les cinq projets de recherche retenus portent sur les forêts et la bonne gouvernance, sur les forêts et la production de richesses, sur l'aménagement et la restauration des forêts et sur la pauvreté, la population et l'environnement.

**Contact :** Dady Demby  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : dady.demby@coraf.org  
Internet : www.coraf.org



Cette image d'union compacte préfigure-t-elle la renaissance du Réseau forêt et agroforesterie du CORAF/WECARD, baptisée sur les berges tranquilles de la mer de Kribi (province du Littoral, sud-ouest du Cameroun)

### Le Lac Tchad est plus qu'un lac

LE BASSIN DU LAC TCHAD FAIT ENCORE parler de lui, mais en bien. C'est presque le branle-bas de combat pour y atteindre la sécurité alimentaire : réduire les pertes dues aux fléaux que sont les insectes nuisibles, les mauvaises herbes et les maladies des cultures — mil et sorgho — au moyen des nouvelles techniques culturales de lutte intégrée contre les fléaux respectueuses de l'environnement. Le cadre choisi, depuis 2000, par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) du Cameroun et la Commission du bassin du Lac Tchad (CBLT) est le Projet d'appui à la recherche-développement sur la lutte intégrée contre les fléaux en agriculture de subsistance dans le bassin du Lac Tchad abrité par le centre régional de recherche agricole de Maroua de l'IRAD, dans la province de l'Extrême-Nord camerounaise.

Les méthodes de lutte en question sont biologiques, phytosanitaires non chimiques avec l'utilisation d'extraits de *neem* contre les insectes, satellitaires avec l'utilisation d'images pour la prévision et l'anticipation. Le Projet s'en servira dans le cadre d'un système de transfert de technologies géré avec les producteurs formés et encadrés par les vulgarisateurs et avec les Instituts nationaux de recherche agricole du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad, les pays constituant la Commission. Vingt villages — 5 par pays — seront touchés, durant la phase pilote, concernant 1 000 exploitations agricoles de 2 hectares chacune.

La République centrafricaine, qui vient d'adhérer à la Commission, ne bénéficiera pas de cette phase pilote du Projet.

**Contact :** Woin Noé  
IRAD, BP 33, Maroua, Cameroun  
Tél. et fax : (237) 229 24 15  
E-mail : iradmaroua@yahoo.fr

## CORAF/WECARD

# Comité exécutif : afficher l'option biotechnologique

LE MENU ÉTAIT BIEN GARNI SUR LA table de la réunion : rapport d'activités de 2004 du Secrétariat exécutif, projet de programme d'activités et le budget de 2005, projet de Programme sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre, Statuts et règlements intérieurs de l'Organisation sous-régionale, préparation de l'Assemblée générale de 2005, demande de création d'un Réseau de recherche des pays producteurs de cacao, évaluation des résultats de l'appel à propositions de projets de recherche de 2004 du Fonds compétitif régional, renforcement de certains SNRA, etc. Autant de dossiers qui ont, pourtant, été, un à un et minutieusement, épluchés par les membres du Comité exécutif du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, lors de sa session ordinaire tenue, du 2 au 3 février 2005, à Dakar, sous la direction du président, Dr Sié Koffi, et en présence d'invités de marque en la personne du président du Forum pour la recherche agricole en Afrique, Dr Papa Abdoulaye Seck, non moins membre du Comité, de Mme Amparo Gonzalès-Diez, chargée de programme à la section du développement de la Délégation de la Commission européenne au Sénégal, du Dr Aminou Babandi, Assistant Director de l'agricultural sciences Department du Federal Ministry of Agricultural and Rural Development du Nigeria, du Dr Dogo Seck, nouveau directeur du Centre d'étude régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse basé à Thiès, au Sénégal.

A propos du rapport d'activité de 2004, Paco Sérémé, le secrétaire exécutif, Marcel Nwalozie, le coordonnateur scientifique, et Jean-Rostand Jiadias Kamga, le nouveau gestionnaire administratif et financier, ont présenté la réalisation des activités programmées, le bilan financier et la préparation de la sixième Assemblée générale de 2005. Après les avoir féli-

cités ainsi que toute l'équipe du Secrétariat exécutif pour le travail abattu, notamment l'effort déployé à mobiliser d'autres sources de financement, les dirigeants de l'institution et leurs invités ont, sur l'essentiel, soulevé des questions et exprimé des préoccupations relativement à la non-réalisation de certaines activités, au bilan du remboursement des dettes, à la date de clôture des comptes de la gestion budgétaire de 2004, à l'échéance de l'actuel Programme d'appui à la recherche en Afrique de l'Ouest de l'Union européenne, à la contribution des SNRA membres au fonctionnement de l'Organisation sous-régionale.

### Exploiter toutes les opportunités de communication

Cette contribution des SNRA, selon les réponses fournies par le secrétaire exécutif, son équipe et le Dr Sié Koffi, peut se poursuivre à travers les Organisations intergouvernementales de la sous-région qui ont été, par ailleurs, « démarchées » pour qu'elles s'approprient mieux le CORAF/WECARD, ce qui, au demeurant, entre en ligne de compte dans la diversification des sources de financement en voie d'effectivité. Certaines activités n'ont pas été réalisées principalement du fait de la mobilisation tardive des fonds de ce PARAO. De même, vu les retards accumulés dans la réalisation des audits financiers de 2001, de 2002 et de 2003 et la nécessité de respecter les procédures financières du traité de l'OHADA (Organisation, harmonisation Afrique du droit des affaires), les comptes de 2004 ne peuvent pas se clôturer avant la fin d'avril 2005, néanmoins les réclamations de la Délégation de la Commission européenne de vouloir en disposer à temps sont à prendre en considération. Sur les activités programmées et les ressources financières effectivement disponibles pour leur réalisation, Jean-Rostand Jiadias Kamga a surtout dit que ces activités,

qui découlent du plan triennal de la période 2004-2006, ont été planifiées avec la plus grande prudence en vue de l'application scrupuleuse des recommandations de la dernière Assemblée générale ; l'exécution budgétaire devra se faire avec la même célérité pour tenir compte de l'échéance du PARAO fixée au 31 décembre 2005 ; l'effort de mobilisation des ressources financières devra se poursuivre afin de mieux aborder cette fin ; le budget est équilibré et dégage un excédent. A cet exposé clair et précis, les membres du Comité exécutif ont réagi par des questions du genre : quelle utilisation est faite des fonds de soutien aux organismes de la Société civile ? Voici la réponse : Ces fonds ont permis de préciser le type de soutien à leur apporter, si elles participent aux initiatives sous-régionales actuelles. Les participants ont également réagi en reconnaissant que leurs sessions doivent désormais se tenir entre mars et avril pour adopter les états financiers certifiés de l'exercice budgétaire passé et entre novembre et décembre pour adopter le programme d'activités et le budget de l'année à venir.

### Autorisés à constituer un Réseau cacao

Quant au projet de Programme sur la biotechnologie et la biosécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre, les dirigeants du Conseil ont demandé qu'il soit fortement affiché auprès des SNRA et des partenaires pour affirmer l'engagement du CORAF/WECARD dans cette voie ainsi que, d'ailleurs, l'intensification des actions d'information et de communication en faveur de ses activités et initiatives à travers toute la sous-région, non seulement en améliorant le système d'information mais aussi en exploitant toutes les opportunités en la matière.

Les Statuts et les projets de règlements intérieurs ont été tous amen-

## VIE DU CORAF/WECARD

dés. Aux premiers, vu la reconnaissance du Conseil par les autorités gouvernementales des pays de la sous-région, il est judicieux d'ajouter des dispositions mettant en valeur le rôle de promotion du Conseil que doivent jouer les SNRA, son besoin de soutien accru de la part de ces autorités, la claire identification des partenaires stratégiques que sont les organisations régionales d'intégration économique et leur admission en qualité d'observateur au Conseil sur la base de protocoles d'accord, la proposition de la tenue de l'Assemblée générale non plus tous les ans mais tous les trois ans à compter de la septième prévue en 2006, la proposition de la prolongation de deux à trois ans de la durée du mandat des membres du Comité exécutif. Au projet de règlement intérieur du Comité scientifique et technique, les modifications apportées précisent davantage sa fonction consultative et ont permis son adoption *illico presto*. Aux règlements intérieurs de l'Assemblée générale, du Comité exécutif et du Secrétariat exécutif, il est recommandé leur fusion en un seul et unique règlement intérieur du Conseil, en prenant en compte les modifications introduites dans les Statuts et en sollicitant l'expertise juridique ; le traitement des points d'achoppement

que sont le quorum requis et le mode de représentation des SNRA à l'Assemblée générale est reporté faute de consensus, en revanche il est reconnu aux SNRA la qualité pleine de membre de l'Organisation sous-régionale plutôt que les institutions nationales qui les y représentent. Quant au projet de Statut administratif et social du personnel du Secrétariat exécutif, le secrétaire exécutif a tout d'abord rappelé sa raison d'être liée aux difficultés de fonctionnement et de trésorerie, à l'insuffisance et à l'inadaptation des textes, avant de signaler que certaines propositions de modification ont été formulées par le nouveau gestionnaire administratif et financier préalablement à son prochain examen par un inspecteur du travail.

La sixième Assemblée générale annuelle, qui devait se tenir en mars 2005, se tiendra finalement du 3 au 6 mai, tel en a décidé le Comité exécutif en accord avec les autorités fédérales nigérianes. Il faut dire que ce recul, indépendant de la volonté des deux parties, est dû au fait que sa tenue en mars est empêchée par le vote du budget du Ministère fédéral nigérian de l'agriculture et du développement rural et en avril par la tenue du Conseil national nigérian de l'agriculture. Cela ne signifiant nullement une insuffisance de temps pour s'as-

surer de la bonne organisation de cette « grande messe » et pour atteindre le succès escompté, tout un arsenal de mesures strictes est pris : le comité d'organisation national habituel sera installé et assisté par le Secrétariat exécutif basé à Dakar qui enverra, suivant la suite des événements, une mission de suivi du travail effectué sur place. Ce dernier sera lui-même assisté par un comité *ad hoc* pour la préparation de l'ensemble des dossiers à présenter à l'Assemblée générale.

La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, Sao-Tomé et Principe, le Brésil, la Malaisie et la République dominicaine, qui forment l'Alliance des pays producteurs de cacao, sont autorisés par le Comité exécutif à constituer, sous l'aile protectrice du CORAF/WECARD, le Réseau associatif de recherche sur le cacao qui va être son dix-septième réseau (voir la *Brochure de présentation du CORAF/WECARD* parue en octobre 2004). Dr Sié Koffi souligne que cette demande, formulée par son Assemblée générale, est d'importance pour l'Alliance qui vient d'envoyer une délégation intergouvernementale en Côte d'Ivoire dans le cadre du développement des relations de collaboration entre ses membres. S'agissant des résultats de



Les participants à la première réunion annuelle du Comité exécutif du CORAF/WECARD : A. M. Bobandi (à partir de votre gauche), Jean-Rostand Jiadias Camga, Grégoire Bani, Agbobli Comlan Atsu, Mohammed Ibrahim Magaji, Papa Abdoulaye Seck, Gisèle Lopez d'Almeida, Sié Koffi (président), Halima Tousso Sanda, Paco Sérémé, Marcel C. Nwalozie et Dady Demby.

l'évaluation de l'appel à propositions de projets de recherche de 2004 financé par le Fonds compétitif régional, le Comité exécutif a noté que plus de projets ont été acceptés que lors du premier appel à propositions de projets de recherche au regard de ses résultats rendus publics en 2003, en conséquence le manuel des procédures de ce Fonds est à diffuser très largement au niveau des SNRA pour qu'ils se l'approprient. Le Secrétariat exécutif est invité à approfondir les négociations avec la Banque africaine de développement pour obtenir d'elle davantage de soutien à ce Fonds et à faire coordonner ces projets de recherche par les SNRA.

#### Le Comité exécutif compte un nouveau membre

A propos justement des SNRA, le Comité considère qu'ils doivent doubler d'efforts pour se renforcer, notamment au moyen des actions spécifiques de recherche en coopération et de l'échange d'informations, aidés en cela par le CORAF/WECARD dans son rôle de facilitateur, de même qu'ils doivent s'approprier et enrichir le projet de Programme sur la biotechnologie et la biosécurité qui va, cette année même, se mettre en route avec le soutien indispensable des partenaires intéressés.

Ces différents rapports ont été approuvés par le Comité exécutif qui, soulignons-le, compte un nouveau membre en la personne du docteur Mohammed Ibrahim Magaji, Director de l'agricultural sciences Department du Federal Ministry of Agricultural and Rural Development du Nigeria, coopté en remplacement du docteur R. A. D. Jones admis à faire valoir ses droits à la retraite dans son pays, la Sierra-Leone, depuis juin 2004.

**Contact :** Paco Sérémé  
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : paco.sereme@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

## CORAF/WECARD Le siège continue de se renforcer en personnel

**D**EPUIS BIENTÔT PLUS D'UN AN, C'EST le branle-bas de changements et d'activités au CORAF/WECARD. Et il y a de quoi quand on est responsable de la mise en œuvre du Plan stratégique de coopération agricole (PSCA) qui trace l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur une décennie et demie, c'est-à-dire 1999-2014. Or cela demande beaucoup de choses, y compris du sang neuf, et c'est ce que le Secrétariat exécutif, basé à Dakar, continue de faire dans la transparence la plus totale (appel à candidatures, sélection et entretien) par le recrutement d'un cinquième cadre (voir trente-deuxième et trente-troisième numéros de *Coraf Action*).

Il s'agit de Cheikh Alassane Fall, recruté comme administrateur de programme pour le compte de l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI). Basé au CORAF/WECARD à Dakar, il va s'occuper de l'Initiative pour une politique de gestion des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre de l'IPGRI. Docteur Fall a le profil académique et l'expérience professionnelle. En effet, après son mastère en sciences botaniques obtenu en 1985 à l'Université catholique de Louvain de Belgique et son doctorat d'agronomie en ressources génétiques, en génétique évolutive et en culture des plantes délivré en 1992 par l'Institut national agronomique de Paris-Grignon de France, il a travaillé à l'Institut sénégalais de recherches agricoles, durant seize ans. Arrivant directement du laboratoire national de recherche sur la production végétale en tant que coordonnateur du Programme national sur les ressources génétiques et la biotechnologie, il avait auparavant exercé le métier de sélectionneur dans des programmes sur l'arachide et le riz au Centre d'étude régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse et à l'ISRA et celui de formateur dans des programmes sur la sélection variétale, la production de semences et le riz de



*Docteur Cheikh Alassane Fall, administrateur de programme de l'Initiative pour une politique de gestion des ressources génétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre de l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) au CORAF/WECARD.*

l'Ecole nationale des cadres ruraux, au Programme international de formation sur le riz du Projet conjoint ISRA-SODAGRI (Société de développement agricole et industriel), etc. Ainsi, dès après sa prise de fonction, il s'est mis à la tâche en présidant le Comité scientifique de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) réuni pour apporter sa contribution au document sur la protection des savoirs traditionnels et expressions du folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et pour finaliser son projet d'instruments régionaux, en vue de la huitième Session de l'OMPI qui aura lieu à Genève, en juin 2005.

*Le prochain article démarrera une série sur les ressources génétiques, y compris la Convention sur la biodiversité, le Traité international sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Traité sur le partage des avantages monétaires et non monétaires.*

## Les conseils ne sont jamais gratuits en agriculture

UN JOUR DE L'ANNÉE 2000, EN RENDANT visite à un ami aussi [féru] d'agriculture, j'ai trouvé sur sa table un petit livret intitulé 'l'igname : techniques de production et de conservation. C'est [dedans] que j'ai trouvé la solution à mon problème de semences d'igname. » C'est à la faveur d'une enquête sur le taux d'adoption de la technique de multiplication par mini-fragmentation des tubercules d'igname, qu'une équipe de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) a découvert l'auteur de ces propos, Monsieur Duobo Nowigon, agriculteur à Nohsé, près de Lomé. Son problème c'est, confie-t-il, d'arriver à disposer, en peu de temps, d'une importante quantité de semences de tubercules d'une nouvelle variété, la plantation de trois ou quatre buttes d'igname se faisant avec un tubercule entier. En appliquant à la lettre les conseils du fameux livret, D. Novigon a non seulement réussi à produire, en peu de temps, une bonne quantité de tubercules de variétés introduites, mais a aussi encouragé ses épouses, enfants et amis à se lancer chacun dans la culture d'un champ d'ignames. Outre l'igname seul, il cultive en rotation les céréales, les légumineuses et les tubercules et se sert du mucuna pour lutter contre l'impérata. Ce producteur passionné de semences démontre ainsi que l'avenir de l'agriculture africaine dépend également de la place accordée à l'information agricole et à l'intérêt que les agriculteurs portent aux nouvelles technologies.

**Contact :** Kodjo Tétévi  
ITRA, BP 1163, Lomé, Togo  
Tél. : (228) 225 21 48  
Fax : (228) 225 15 59  
E-mail : itra@cafe.tg  
Internet : www.itra.tg

## Confiture de *bisaap* : raffolons-en

La consommation des produits comme le gingembre, le tamarin, la mangue, la papaye et l'oseille de Guinée (*bisaap* en wolof) est un sérieux problème au Sénégal. Alors, que faire ? Une des solutions que vous propose l'Institut de technologie alimentaire consiste à les transformer en boisson, en sirop, en confiture et en marmelade. Voici la troisième recette.

Rien n'est plus simple que de préparer de la confiture d'oseille de Guinée ou *bisaab*. Pour vous en administrer la preuve palpable, vous-mêmes, prenez :

de jeunes fleurs fraîches (calices)  
1,6 à 1,7 kilo de sucre pour 1 kilo de purée de calices ou de calices précuits  
2 cuillérées de citron  
1 presse-purée  
des bocaux

Si tout est là :

d'abord arrachons les calices de la plante, enlevons les fruits (graines), lavons rapidement les calices pour les débarrasser de la poussière et des impuretés. Puis, faisons cuir les calices dans un peu d'eau pour les ramollir — les jeunes sont réduits en purée —, passons au presse-purée les vieux pour les réduire en purée et pour enlever les fibres.

versons ensuite 1,6 à 1,7 kilo de sucre sur chaque kilo de purée ou de calices précuits, chauffons à feu doux jusqu'à ce que le liquide bouillisse légèrement, ajoutons 2 cuillérées de citron à chaque kilo de purée ou de calices précuits, l'acidité devant être inférieure à 4.

remplissons maintenant les bocaux de la confiture chaude à plus de 90 °C, bouchons-les aussitôt, retournons-les pendant 3 à 5 minutes au maximum afin de pasteuriser les couvercles, au-delà la confiture pourrait perdre de la masse. Enfin, lavons et essuyons les bocaux avant l'étiquetage, refroidissons-les à l'eau fraîche uniquement, si la confiture est encore très chaude.

## Une Plateforme pour infléchir les politiques rurales

P OUR AGIR ENSEMBLE SUR LES POLITIQUES agricoles des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le sens de les infléchir plus vers les intérêts majeurs des producteurs du monde rural frappés par la pauvreté, une Plateforme appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre a été créée. Elle surgit dans un contexte où l'absence de politiques clairement énoncées est la chose la plus courante. Pourquoi alors feindre la surprise de voir les actions inscrites dans cette direction menées en ordres dispersés ! N'est-il pas « entré dans les mœurs » que des entités fassent la même chose en même temps pour le même problème ? Faute d'information et de communication, peut-il en être autrement que les succès soient mal connus et les

échecs reproduits ou répartis ?

Pour remédier à cette dispersion ou cet éparpillement des moyens et des énergies, la Plateforme met en cohérence les différents programmes pour leur plus grand impact positif sur les acteurs agricoles du monde rural. Elle a pour vocation d'assister les gouvernements, les organisations régionales et internationales, les donateurs, les partenaires au développement, les organisations des producteurs et les instituts ou centres de recherche en matière de procédures de définition des stratégies de développement rural, de renforcement des capacités des producteurs à préparer les négociations commerciales internationales, de prise en compte de la dimension genre dans le développement rural, de développement et de renforcement des compétences professionnelles régionales et de gestion de l'information et de la communication.

Pour embrasser tant de domaines sans mal étreindre, la Plateforme

## Cameroun Forêts : chronique d'une disparition imminente

Annoncée dans les vingt-troisième et vingt-quatrième numéros de *Coraf Action*, cette nouvelle rubrique de réflexion, de débat et de proposition a démarré dans la

**L**A FORÊT CAMEROUNAISE SURVIVRAIT-elle après 2004 ? La réponse a sonné comme un glas (voir précédent numéro de *Coraf Action*). Face au cataclysme déjà à ses portes, le pays bat le rappel des troupes et déclenche la mobilisation générale : le lancement de plusieurs projets de développement forestiers, le développement de la formation et de la recherche, la gestion des exploitations forestières, la protection de l'environnement et le développement communautaire.

Certains projets de développement forestier travaillent d'arrache-pied à la régénération naturelle. Le Projet de So'o Lala à Akonolinga s'active dans la mise au point de techniques sylvicoles, le Projet Sikop/Ndom dans la protection des massifs forestiers denses et la reconstitution des zones dégradées en forêts denses, le Projet Bakundu/Kumba dans l'application des techniques d'amélioration par dévitalisation des peuplements naturels, le Projet ODA-Mbalmayo dans la conservation de la forêt ombrophile.

regroupe des représentants des Organisations intergouvernementales, des principales organisations de la Société civile et des partenaires extérieurs soutenant l'initiative.

**Contact** : Plateforme appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre  
UNOPS, BP 15702, CP 12524, Dakar-Fann Sénégal  
Tél. : (221) 869 38 38  
Fax : (221) 869 38 15  
E-mail : hubrural@unops.org  
Internet : www.hubrural.org

vingt-cinquième édition. Le neuvième, invité, Ngonu Grégoire, continue de lancer une stridente plainte dans « Mon humble avis ». Réponse.



Dr Ngonu Grégoire, spécialiste de la forêt, de l'environnement et de la sylviculture à l'Institut de recherche agricole pour le développement du Cameroun

D'autres projets, comportant des volets foresterie et (ou) agroforesterie, s'activent aussi dans la restauration et l'amélioration de la fertilité des sols. On peut en citer l'Alternative slash and burns à Kribi au sud-ouest, le Projet de foresterie communautaire de l'Office national de développement des forêts à l'est, le Projet sur *Faidherbia albida* à Maroua au nord, le Projet de Kilun de l'Agence de coopération technique allemande à Bamenda au nord-ouest, le Projet Afrique 2000 du Programme des nations unies pour le développement (PNUD), le Projet de reboisement des prairies sur les hautes terres de Bamenda, de l'Adamaoua au nord, etc. Quant au développement de la formation et de la recherche, l'Université de Dschang forme les ingénieurs des eaux, des forêts et de la chasse et l'Ecole des eaux et forêts de Mbalmayo forme les techniciens supérieurs forestiers ; la recherche se mène dans le cadre du Programme sur la forêt et le bois de l'Institut de recherche agricole pour le développement et le département de foresterie de cette Université ; la vulgarisation est assumée par l'administration à travers certains projets, tel le Projet SOS Loti au nord. Ainsi, aux sept millions de mètres cubes qui se sont naturellement accrus se sont ajoutés quatre cent quatre-vingt six mille

mètres cubes de nouvelles plantations.

Les industries de transformation du bois sont partout installées dans la zone forestière et le parc à bois du port de Douala est en permanence rempli de grumes destinées à l'exportation. La production de bois, qui serait proche de 4 millions de mètres-cubes en 2000, pourrait atteindre 5 millions de mètres-cubes en 2010, dont les revenus pourraient permettre de compenser les pertes dues à la fois à la diminution des ressources pétrolières et des prix du cacao et du café, les principaux produits d'exportation du Cameroun. Tout autant que la déforestation, la dégradation des sols, la pollution, etc., la pauvreté étant sans contestation l'une des principales causes de la dégradation de l'environnement, donc de la perte

### Coraf Action

Lettre d'information trimestrielle du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles

#### Directeur de la publication

Paco Sérémé

#### Rédacteur en chef

Armand Faye

#### Coordonnateurs nationaux ayant collaboré à ce numéro :

Ekindi-Mbonga Rose, IRAD, Cameroun  
Bah Seiti Rabiou, ITRA, Togo

#### Documentation

Kassalo Bamazi

#### Mise en pages

Ngor Sarr

#### Edition et distribution

CORAF/WECARD

#### Version anglaise disponible

CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP  
CP 18523, Sénégal  
Tél. : (221) 825 96 18  
Fax : (221) 825 55 69  
E-mail : paco.sereme@coraf.org  
E-mail Coraf Action :  
coraf.action@coraf.org  
Internet : www.coraf.org

ISSN : 0850 5810

Imprimerie : Saint-Paul, Dakar

## NOTES DE LECTURE

progressive de la biodiversité, l'Etat, des organisations internationales et des institutions de recherche encouragent le développement des plantations, non encore soutenu par le Secteur privé, d'autant que les initiatives gouvernementales de reboisement et de régénération en régie ont connu des résultats mitigés eu égard aux importantes ressources financières investies.

### L'engagement du Secteur privé à aménager...

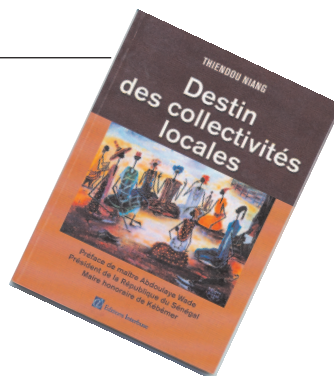
Ces dernières années, la dégradation de l'environnement et la détérioration du cadre de vie et du niveau de vie des populations se sont accentuées. La dégradation de l'environnement se manifestant surtout par l'insalubrité des centres urbains, la rareté et (ou) la mauvaise qualité de l'eau, les perturbations climatiques, l'érosion avancée de bassins versants et l'extinction d'espèces animales et végétales, la gestion environnementale durable préconisée se fonde sur la recherche assidue de la qualité, sur les aménagements du domaine forestier soucieux de la préservation de l'environnement, sur la préservation des fonctions essentielles des formations forestières, dont la fonction écologique, pour le bien-être des populations et de leurs progénitures. Elle a également pour socles les évaluations environnementales — notamment les études d'impact à mener pour tout projet d'aménagement, d'ouvrage, d'équipement ou d'installation pouvant porter atteinte à l'environnement —, la gestion des activités forestières et fauniques selon les conventions, la réglementation et les normes environ-

nementales appliquées au milieu, étant entendu qu'on doit faire en sorte que ces dernières complètent les normes forestières et fauniques, le contrôle de l'exploitation forestière pratiqué déjà dans certaines réserves naturelles, l'identification des différentes structures impliquées dans cette gestion.

Adoptée en 1995, la politique forestière promeut la protection, la conservation et la valorisation de la biodiversité, la mise en place d'une ossature institutionnelle efficace, dynamique et participative et d'un Programme sectoriel forêt-environnement qui vise à restructurer le Ministère des forêts et de la faune, la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté qui a pour fondement la participation communautaire jusqu'au partage des retombées économiques et sociales et le plan d'action d'urgence de 2006, la création d'opportunités d'emplois et de nouvelles sources de revenus, l'encouragement du Secteur privé à aménager cinq cents mille hectares de plantations à l'horizon 2020, la rentabilisation des programmes de plantation dans le sens des desiderata du Secteur privé, des communautés rurales et de l'Etat.

**Contact :** Ngonu Grégoire  
IRAD, BP 2067, Yaoundé  
Cameroun  
Tél. : (237) 223 31 05  
E-mail : g\_ngono@yahoo.cm

**Destin des collectivités locales. Kébémér et ses innovations pour une gouvernance légitime.**  
Par Thiendou Niang.



*A travers ce livre, l'auteur comble un gap méthodologique en narrant les fascinantes péripéties du processus de planification du développement socio-économique de la commune de Kébémér, située au centre du pays, à 144 kilomètres de Dakar. L'importance du consensus comme modalité de prise de décision, l'élargissement des espaces de délibération publique, l'adoption de la communication participative et l'application de la double planification en constituent les axes essentiels.*

Edité par Editions Interbuse, BP 1880 Dakar RP, tél. (221) 547 16 91, e-mail [interbuse@aljust.net](mailto:interbuse@aljust.net), Internet [www.aljust.net/interbuse](http://www.aljust.net/interbuse) et préfacé par Me Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal.

2004, 134 pages, ISBN 2-9522696-0-2. Prix 10 000 francs CFA.

Contact Thiendou Niang,

REPA, tél. (221) 869 01 31 et 644 47 47, e-mail [repa@sentoo.sn](mailto:repa@sentoo.sn).

### Alimentation, savoir-faire et innovations agroalimentaires en Afrique de l'Ouest.

Par J. Muchnik.  
*Ce coffret, contenant onze documents, est le fruit des recherches menées dans le cadre du Projet ALISA de la Commission européenne qui porte sur les relations entre l'évolution de la consommation et l'évolution des savoir-faire dans la transformation des produits agricoles. Il traite des produits, tels que l'afitin, l'attiéké, l'huile de palme, le poisson fumé, des comportements alimentaires au Bénin, au Sénégal et au Burkina Faso et des méthodes de recherche employées.*

Edité par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, 34398 Montpellier Cedex 5, France. 2003, 926 pages, ISBN 2-87614-410-7, 2-87614-447-6, 2-87614-458-1, 2-87614-475-1, 2-87614-476-X, 2-87614-445-X, 2-87614-517-0, 2-87614-511-1, 2-87614-540-5, 2-87614-553-7. Prix 60 euros

## AGENDA

### La réunion du Conseil

□ La sixième Assemblée générale du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles se tient à Dakar, du 18 au 21 mai 2005. En préparation à cette Assemblée générale, le Comité exécutif se réunit, le 17 mai.

### Autre reunion

□ La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest organise la Conférence de ses ministres de l'agriculture en vue de l'élaboration d'une politique sur les biotechnologies à Bamako, en juin 2005